

QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN
M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Valérien

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du Conseil de la municipalité de Saint-Valérien tenue lundi le 2 décembre 2024, ledit conseil a adopté la résolution no 2024-228 établissant le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025, qui se tiendront à la salle du conseil, 181, route Centrale, le lundi, et qui débiteront à 19h30 :

13 janvier	3 février	3 mars	7 avril
5 mai	2 juin	7 juillet	4 août
8 septembre	1 ^{er} octobre	10 novembre	1 ^{er} décembre

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 3^e JOUR DE DÉCEMBRE 2024.



Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière

.....